

ANNEXE 2

Synthèse des incontournables de la concertation pour l'élaboration du CPRDFOP

Au regard des objets de concertation et d'avis soumis au CREFOP, définis par la loi, le tableau ci-dessous remet en perspective ces objets et objectifs incontournables (« noyau dur ») de toute concertation pour l'élaboration du CPRDFOP.

Les incontournables du CPRDFOP		Principaux objectifs pour lesquels il conviendrait d'établir un état des lieux et des objectifs de développement	Leviers : dispositifs / conventions qui participent à la mise en œuvre des objectifs de développement
Schéma prévisionnel de développement du SPRO		<ul style="list-style-type: none"> - l'offre régionale de conseil et d'accompagnement en orientation, - la mise en œuvre du SPRO et articulation avec le CEP - la qualité de l'information partagée à destination des professionnels et des publics - la professionnalisation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges du SPRO - Convention annuelle de coordination Etat-Région sur le SPRO - Convention régionale pluriannuelle de coordination EFOP - Désignation des opérateurs régionaux du CEP
Schéma régional des formations professionnelles initiales et continues et schéma régional des formations sanitaires et sociales	Evolution de l'offre de formation professionnelle initiale et continue	<ul style="list-style-type: none"> - définition d'outils communs pour rendre lisible l'offre de formation - réflexion sur la complémentarité de l'offre de formation - adaptation de l'offre de formation régionale aux besoins actuels et futurs des branches et du ou des territoire (s) - offre de formation de proximité diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - La carte des formations professionnelles initiales de la région - les conventions de création des Campus des métiers et des qualifications - Le programme régional d'apprentissage et de formation professionnelle continue dont SPRF - la liste régionale des formations éligibles au CPF - les EDEC, COT
	Modalité d'articulation des voies d'accès à la formation (formation initiale, continue, apprentissage)	<ul style="list-style-type: none"> - Complémentarité des voies de formation et structuration des passerelles entre les voies et niveaux de formation - Développement de l'alternance 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat d'objectif pour le développement coordonné des différentes voies de FPI et FPC dont COT - COM régionales apprentissage - Convention de création d'un CFA - Convention créant une unité de formation par apprentissage en vue de développer les formations

			<p>en apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats pluriannuels d'objectifs de développement de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel technologique par alternance - Répartition des fonds de la taxe d'apprentissage (fonds libres) - Liste des formations dispensées par les établissements susceptibles de bénéficier de la TA.
	<p>Priorités relatives à l'information, orientation et VAE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lever les freins d'accès à la formation - Développement de la VAE (notamment via le CPF et l'accès aux certifications partielles) 	
<p>Coordination des dispositifs régionaux au service de la sécurisation des parcours professionnels</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Développer les actions en matière de compétences clés, maîtrises de savoirs de base et lutte contre l'illettrisme - Articulation des actions de lutte contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion dans l'emploi des jeunes - Egalité d'accès à l'offre de formation - Actions en faveur des jeunes et adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme - Plan régional pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés - Schéma d'orientation régional définissant la stratégie territoriale de mise en œuvre des emplois d'avenir - projets relevant du programme d'investissement d'avenir - Conventions de création des campus des métiers et des qualifications
<p>Développement des outils d'observation et anticipation des mutations économiques au service des décideurs</p>		<ul style="list-style-type: none"> - construction / renforcement d'analyses des besoins d'emploi (approches filières et territoires) - anticipation des mutations économiques, développement des territoires et gestion territoriale des besoins en compétences - renforcer la connaissance des outils du marché du travail, de l'évolution des métiers et faire émerger les besoins du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - contrat d'objectif pour le développement coordonné des différentes voies de FPI et FPC dont COT - Contrat d'études prospectives - Conventions d'engagements de développement de l'emploi et des compétences – EDEC (volet régional) - Action de développement de l'emploi et des compétences (ADEC)